# VIVRE À MELLE

HIVER 2024.2025

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION #128

# AMÉNAGEMENT, RÉAMÉNAGEMENT, EXPÉRIMENTATIONS

Retrouvez l'info sur ville-melle.fr

*Cérémonie des récompenses sportives*

**Samedi 7 septembre,** 11 clubs et 179 sportifs sont à l'honneur en raison de leurs résultats qui participent au rayonnement de Melle.

*Inauguration du graph Anémone*

**Le 14 septembre,** devant le Metullum en présence de l'artiste poitevin Rebeb.

*Inauguration de la fresque de l'école Yvonne Mention Verdier*

Le 24 septembre

*27e accueil des élèves ingénieurs roumains*

**Septembre 2024,** Melle accueille pour la 27e année des élèves ingénieurs roumains. Hébergés par des Mellois, ils passent 4 semaines au sein d'entreprises melloises et font aussi un peu de tourisme.

*Journée Transformation du Collectif Melle Aliment-Terre*

**Le 6 octobre,** à la Genellerie, le grand rendez-vous de l'automne, une convivialité productive.

*Octobre rose*

Le 12 octobre, l'événement est organisé par le CSC du Mellois.

*Les Dimanches de Caractère*

**Le 27 octobre,** petits et grands ont pu explorer la cité de manière originale et insolite avec la Compagnie Mastock.

Photo de couverture : © Didier Darrigrand

SOMMAIRE

2 | RÉTROSPECTIVE EN IMAGES
3 | L'ÉDITO DU MAIRE
4 | Vie quotidienne
6 | Action sociale
7 | Vie associative

9 | LE DOSSIER
Aménagement
14 | Environnement
16 | Tourisme
17 | Infos communautaires
18 | Agenda et Infos pratiques
19 | Tribune des élus
20 | PORTRAIT DE MELLOIS

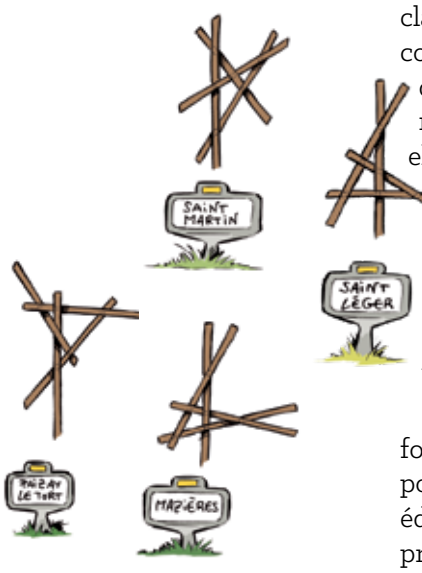


# « C'EST QUAND QU'ON VA OÙ ? »*

Depuis le mois de juin dernier, la France vit une situation politique complexe. Sans majorité politique, sans gouvernement durable, sans orientations stratégiques et donc sans perspectives claires pour les collectivités. Nous vivons une période rare.

Habituées aux alternances certes, mais à des politiques clairement affirmées qu'elles soient de gauche ou de droite, les collectivités ont toujours pu s'organiser, prévoir et s'appuyer sur des politiques relativement durables. L'incertitude de ces derniers mois interdit toute prévision. Les économies de l'État se feront-elles sur le dos des Départements, Régions, grandes villes et intercommunalités ? En cette fin d'année, nul ne le sait. Peut-être qu'à la lecture de cet éditorial, une fois les fêtes passées, la situation aura encore évolué…

Si l'incertitude met en difficulté le monde économique, elle met tout autant en difficulté les collectivités locales et territoriales.

Depuis le début de ce mandat, nous portons des projets forts : donner des perspectives d'aménagements cohérents pour les quinze années à venir (c'est le dossier de cette édition), poursuivre une stratégie foncière ambitieuse qui protège l'élevage et la ressource en eau, accueillir l'autre (étranger ou différent), créer un centre de santé qui vienne renforcer le désert médical que devient notre territoire…

Ces projets franchissent des étapes et avancent. Ils sont eux aussi impactés par les incertitudes du moment et les choses ne progressent pas toujours aussi vite que nous pourrions le souhaiter. En particulier quand il faut aussi slalomer au milieu des obstacles politiques territoriaux dont ces projets ne servent pas les intérêts.

Ce que nous pouvons assurer, c'est que ces incertitudes, ces obstacles, ne nous feront pas dévier de la trajectoire que nous avons présentée il y a cinq ans et qui, même si elle dérange parfois, se met en place de manière durable et entremêle ses racines avec celles des décennies passées.

Chaque année, les vœux de la municipalité sont l'occasion de faire un point d'étape. Le vendredi 10 janvier, à 18h30 au Metullum, l'équipe municipale vous donne rendez-vous pour faire le pont entre cette année agitée qui se termine et une nouvelle année pour se projeter.

Alors « C'est quand… », le contexte ne permet pas de l'affirmer avec certitude, « …qu'on va où ? », nul doute sur la destination.

Sylvain GRIFFAULT, Maire de Melle,
Vice-président de la Communauté de communes Mellois en Poitou

* Chanson de Renaud Séchan, composée par Julien Clerc en 1994

**VIVRE À MELLE #128**
**Directeur de publication :** Sylvain Griffault.
**Ont participé à la rédaction :** Fanny Boutin, Hélène Dallaud, Caroline Flament, Sylvie Gadat, Sylvain Griffault, Christophe Labrousse, Fabienne Manguy, Sébastien Mathieu, Sara Nurse, Nadine Perrigaud-Gallas, Frédéric Rivault, Inès Rougeaux, Géraldine Texier, Jérôme Texier.
**Conception graphique et maquette :** Marie Cherrier Georget.
**Crédits photographiques :** Didier Darrigrand, Ville de Melle.
**Crédit illustrations :** Freepik.
**Dépôt légal :** à parution
**Impression :** Imp. Prouteau (79).
**Tirage :** 3800 exemplaires.
**Distribution :** Ville de Melle
**Contact communication :** Service Développement local et Éducation populaire, Mairie de Melle
Tél. 05 49 27 24 56
Courriel : Inès Rougeaux
i.rougeaux@ville-melle.fr

Ce journal est imprimé sur papier offset, par un imprimeur labellisé Imprim'vert et certifié PEFC™.

HISTOIRE

# LE DEVOIR DE MÉMOIRE

**Depuis le début de la mandature, la municipalité a rendu de vibrants hommages lors des commémorations du 11 novembre et du 8 mai, ainsi que sur la bataille de Melle et de la Résistance melloise.**

Pour l'année 2025, elle a décidé de donner un écho particulier à la commémoration de la guerre d'Algérie car nos anciens combattants d'aujourd'hui sont des témoignages vivants de cette drôle de page de l'Histoire.
Le mercredi 19 mars 2025, une cérémonie commémorative sera organisée devant le monument aux morts de Saint-Martin-lès-Melle à 10 h, puis devant le monument aux morts de Melle à 11 h, en présence d'un piquet d'honneur de l'ENSOA de Saint-Maixent-L'École, des anciens combattants, des élus, de la fanfare des Amis Réunis, et des habitants.

Autour de ce beau projet vous seront présentés des témoignages d'anciens, une exposition à la médiathèque, et un cycle de films sur la thématique de la guerre d'Algérie au cinéma Le Méliès.
En avant-première courant avril, un film documentaire "Algérie, une guerre sans mot" réalisé par le mellois François Aymé, neveu d'Auguste Aymé, sera présenté aux scolaires et des tables rondes seront organisées sur le sujet. Le film sera également proposé au public.
Un très beau programme en perspective dont vous connaîtrez le contenu complet ultérieurement !

En janvier 2025, une nouvelle plaquette rejoindra la collection dédiée à la découverte de Melle. **La brochure "Lieux de mémoire de la résistance Melloise"** recense les lieux et faits marquants, les stèles, les noms de rues et de places qui rendent hommage aux Résistants mellois.

**Un enregistrement audio réalisée par Nadine Perrigaud-Gallas et Michel Pineau vous permettra de découvrir une page de notre Histoire, via l'application NFC.**

À découvrir très bientôt !

FESTIVITÉS

# LA MUNICIPALITÉ ACCUEILLE SES AÎNÉS autour d'un repas chantant et dansant

Vous avez 72 ans et plus ? La municipalité a le plaisir de vous inviter, vous et votre conjoint, au traditionnel repas des aînés qui se déroulera :

- **le samedi 22 mars à la salle Jacques Prévert de Melle,**
- **le samedi 29 mars à la salle des fêtes de Saint-Martin-lès-Melle,**
- **le samedi 5 avril à la salle des fêtes de Paizay-le-Tort.**

Nous aurons le plaisir d'accueillir cette année le duo d'artistes Vinciane Egonneau et Bruno Texier qui animeront ce temps festif.

Nos traiteurs locaux assureront la préparation des repas, et nous nous régalerons, comme d'habitude !

**À NOTER :** Il est possible de participer à plusieurs repas parmi les trois dates et les trois lieux proposés moyennant 35 € par repas supplémentaire.
Un moyen de transport est proposé aux personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer. Merci de retourner le bulletin de participation ci-dessous au service Relations aux Habitants.

À NOTER

## EHPAD

**Les élus de la commune de Melle fêteront la nouvelle année avec les résidents de chacun des EHPAD lors d'une galette partagée le samedi 11 janvier 2025.**

## Invitation
## AU REPAS DES AÎNÉS

À retourner > par courrier postal : Mairie de Melle, Quartier Mairie, 79500 Melle
> par mail : contact@ville-melle.fr > par tél. au 05 49 27 00 23

- Convive n°1
  Nom ..... Prénom ..... Date de naissance .....
  Convive n°2
  Nom ..... Prénom ..... Date de naissance .....
- Adresse .....
  Téléphone .....
- ☐ **Samedi 22 mars 2025 à 12h15 à MELLE** Nombre de repas : .....
  ☐ **Samedi 29 mars 2025 à 12h15 à SAINT-MARTIN** Nombre de repas : .....
  ☐ **Samedi 5 avril 2025 à 12h15 à PAIZAY-LE-TORT** Nombre de repas : .....

  Si vous souhaitez participer à plusieurs repas, le règlement de 35 € par repas supplémentaire sera à effectuer par chèque sur place.
- ☐ Je souhaite bénéficier du moyen de transport gratuit :
  ☐ Aller ☐ Aller.Retour ☐ Pour 1 personne ☐ Pour 2 personnes

VIVRE ENSEMBLE

# LES GENS DU VOYAGE
# Regards

**« Gens du voyage » est, en France, un statut administratif destiné depuis 1969 aux citoyens français qui vivent de façon permanente dans un habitat mobile. Dans la pratique, l'appellation "Gens du voyage" est souvent utilisée pour désigner les Roms – ou Tsiganes – de France – y compris les Manouches et les Gitans, bien qu'ils ne soient itinérants que pour environ 15% d'entre eux. La notion « gens du voyage » reste très vague, elle ne permet pas d'éviter d'éventuelles stigmatisations, liées à des préjugés sur une population qui peut être très diverse.**

Les Gens du voyage sont donc des citoyens français qui ont un mode de vie circulant. Pour beaucoup d'entre eux, ils habitent en caravane et possèdent une organisation familiale très resserrée. La mobilité se vit en famille et dépend de différents critères (économiques, sociaux et culturels). Chaque membre de la famille contribue à l'équilibre familial par ses activités économiques et par les réseaux qu'il possède.

Depuis 2000, comme le prévoit la loi relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, un schéma départemental d'Accueil et d'Habitat des gens du voyage est établi conjointement entre l'État et le département. Ce schéma a un double objectif :

• Évaluer les besoins en termes de création, d'extension et de réhabilitation des aires d'accueil.

• Mais également développer des actions à caractère social en faveur des familles installées sur les aires d'accueil.

La loi sur le droit au logement – dite "loi Besson" – oblige les villes de plus de 5 000 habitants à prévoir des "conditions de passage et de séjour des Gens du voyage sur son territoire, par la réservation de terrains aménagés à cet effet". La commune de Melle dispose donc d'une aire d'accueil des gens du voyage avec une capacité de 16 places. Elle est gérée par la communauté de communes Mellois en Poitou. Entièrement rénovée en 2023.2024, elle est de nouveau ouverte depuis Mai 2024.

Depuis peu, le CCAS de Melle est officiellement reconnu par l'État et le Département comme un acteur indispensable dans l'accompagnement social des familles.

NOUVEAU

# UN OUTIL LOGICIEL dédié aux associations

**Afin de faciliter l'investissement des bénévoles associatifs et le travail des agents, la commune va déployer au début de l'année 2025 un portail dédié aux associations.**

Vous pourrez y retrouver l'ensemble **des ressources pour organiser vos manifestations ou pour être accompagnés dans votre développement.** Ce portail comprendra aussi un guide des associations valorisant auprès des mellois l'ensemble des structures ayant leur siège ou leur activité dans la commune. La mise à disposition de ce portail sera incluse dans le cadre plus vaste de la refonte du site internet qui devrait être édité au premier semestre 2025.

Ce déploiement sera doublé du lancement de la dématérialisation du **dossier de demande de subvention.** Ainsi, dans l'espace numérique de chaque association, vous pourrez déposer vos pièces justificatives (statuts, compte rendu d'AG...), administrer vos associations (renseigner les administrateurs, définir les droits...) et déposer vos demandes de subvention. Elles seront instruites selon le même calendrier qu'habituellement : un dépôt avant le 15 avril pour les associations fonctionnant en année scolaire et un dépôt avant le 15 octobre pour les associations fonctionnant en année civile.

*Des temps de formation seront organisés en mars pour vous familiariser avec ce nouvel outil, l'ensemble des associations de la ville y sera invité.*

BIENVENUE

# L'IFRÉE* s'installe à Melle !

## *INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Créé en 1996, l'Institut de Formation et de Recherche en Éducation à l'Environnement situé à Villiers-en-Bois s'est donné pour mission d'être au service des acteurs de l'éducation à l'environnement. En 2004, elle a ajouté à son ambition première, la participation citoyenne et l'accompagnement des acteurs désireux de mettre en œuvre des actions de développement durable. Forte d'une dizaine de salariés, d'une grande vitalité associative et d'un projet associatif engagé pour l'avenir, mais privée de ses locaux actuels, cette association a fait le choix de s'installer à Melle. Les services de la commune se sont mobilisés durant plusieurs semaines pour ranger, organiser, faire les travaux dans la mairie de Saint-Léger-de-la-Martinière qui accueillera cette association.

C'est une bonne nouvelle pour notre commune à plusieurs titres :

• le dynamisme de la commune se trouve renforcé par cet accueil d'un nouvel acteur sur le territoire ;

• les bâtiments municipaux accueillent de nouveaux services, de nouvelles associations au bénéfice du plus grand nombre.

**Bienvenue à cet acteur régional majeur sur les questions d'éducation à l'environnement.**

L'éclairage des pistes du terrain de BMX a été passé en LED à intensité modulable.

FOCUS SUR

# LA VILLE INVESTIT
# en faveur de ses associations

Après plusieurs projets d'ampleur pour améliorer les conditions d'utilisation des équipements sportifs en faveur des associations, **c'est au tour du BMX de profiter désormais d'un équipement remis à neuf.**

L'algéco abritant le *club house* du BMX qui subissait des fuites d'eau a vu son toit en bacs acier remplacé. Le sol a été remplacé par un lino et l'éclairage passé en LED. Ces travaux ont été réalisés par les agents du centre technique municipal.

Concernant les pistes, l'éclairage a été passé en LED à intensité modulable. L'armoire de commande a quant à elle été remise aux normes, l'allumage en journée est devenue impossible et pour palier un éventuel oubli l'extinction se fait automatiquement à 23h. Ces modifications sur les éclairages permettent une diminution de 60 % de la consommation électrique et s'inscrivent dans la volonté municipale d'optimiser les consommations.

Le coût global de ces travaux s'élève à environ 60 000 €, dont 20 000 € subventionnés par le Sieds.

---

Pour faire suite au déménagement de la Fanfare des Amis Réunis dans les locaux de l'École de Musique du Pays Mellois, les élus ont commandé des travaux de désamiantage et de reprise de toitures des bâtiments situés dans **l'espace Sainte-Catherine.** Ces travaux devraient débuter fin janvier 2025. Durant ces quelques semaines de travaux, les associations accueillies seront relogées dans la salle précédemment occupée par les Amis Réunis.

À l'issue de ces travaux, les associations pourront retrouver des locaux plus sains et sans fuites.

PROJET

# AMÉNAGER À LONG TERME

**Reconnue Petite Ville de Demain comme 4 autres communes du territoire Mellois, notre collectivité a engagé en 2022 deux études stratégiques : Une étude globale de revitalisation menée par le bureau d'étude *Entrelieux*, une étude Quartier Culturel et Créatif de Ménoc menée par le bureau d'études *Le Troisième Pôle*.**

Les conclusions de ces deux études ont fait l'objet d'une restitution complète dans le *Vivre à Melle Hors-série* paru en novembre 2023.

Nous nous sommes donc dotés de documents de référence, véritables outils d'aide à la décision, pour guider nos actions d'aménagement à l'échelle de la commune nouvelle pour les 15 années à venir, c'est aussi la durée du PLUiH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) en cours d'élaboration à l'échelle de la Communauté de Communes Mellois en Poitou et qui devrait voir son approbation tout début 2026.

**La municipalité engage désormais plusieurs phases opérationnelles :**

### L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG DE PAIZAY-LE-TORT (page 10)

### LE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE DE MELLE (pages 11 & 12)

Pour cela, lors du conseil municipal du 16 octobre dernier, a été retenue une équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre portée par un paysagiste concepteur (agence *Phytolab* basée à Nantes), associé à un bureau d'architecte (agence *Archimbaud* basée à Melle) et une agence d'ingénierie VRD (agence *Sitea Conseil* basée à Niort et La Rochelle). Cette équipe accompagnera la collectivité dans son projet d'aménagement sur 8 années, sur des périmètres définis et des priorités qui s'adapteront au contexte et aux équipes mais en permettant une cohérence dans le temps et la dynamique d'aménagement.

### L'ÉTUDE MOBILITÉ COMPLÉMENTAIRE (page 13)

Le bureau d'étude *ID Cité* a continué à nous accompagner afin de finaliser plusieurs plan guides qui ont été présentés au conseil municipal du 27 novembre dernier : une hiérarchisation des voies, un schéma cyclable, un plan de modération des vitesses, un dernier plan reste à finaliser, celui du stationnement.

quartier ménoc | PATRIMOINE ÉCOLOGIE CRÉATION

Un éco-quartier culturel et créatif à Melle

### L'ÉCO-QUARTIER CULTUREL ET CRÉATIF

> La Micro-Folie est en fonctionnement à l'Hôtel de Ménoc.

> L'ancien bâtiment des impôts est devenu le Trésor et héberge aujourd'hui 20 artistes et artisans, l'expérimentation est positive, la commune va bientôt en faire l'acquisition.

> Un projet de marché mouvant sur plusieurs jours chaque semaine est en cours d'élaboration et devrait se concrétiser courant 2025.

> Un engagement pris avec le Fonds de dotation Grazie va permettre la réhabilitation du bâtiment Jules Ferry afin de proposer des hébergements mixtes.

***www.fddgrazie.org***

PROJET EN COURS

# AMÉNAGEMENT du centre-bourg de Paizay-le-Tort

**C'est à Paizay-le-Tort que l'équipe démarrera sa mission. Le projet de rénovation de l'ancien restaurant (ancienne pizzeria) date d'avant la création de la commune nouvelle. Le bâtiment est en effet fortement dégradé et une action est nécessaire. Les études menées ont permis d'élargir le périmètre initialement envisagé se limitant au seul bâtiment, puisque c'est aujourd'hui un projet de centre-bourg structurant qui sera mené.**

## PÉRIMÈTRE

> les amorces du centre-bourg,
> la centralité du pôle mairie,
> le parc de la vallée en contrebas de l'église.

*Le périmètre de travaux pourra être légèrement plus restreint en raison des aménagements les plus récents qui seront pris en compte tout en respectant l'esprit du projet.*

## ENJEUX

**• Préserver et conforter les activités**

> Mairie,
> Salle des fêtes,
> Infirmiers (déjà présents, ils seront relogés dans des conditions améliorées).

Certaines associations utilisent encore très ponctuellement l'ancien restaurant. Elles utiliseront d'autres équipements plus qualitatifs sur la commune déléguée (déjà le cas pour certaines.)

**• Affirmer l'entité du centre-bourg**

> Créer une ambiance propre qui permettra de mettre en valeur la qualité paysagère et bâti ;
> Renforcer le lien à la Béronne en offrant des cônes de vue sur la vallée (belvédères, terrasses) et en facilitant le cheminement.

**• Créer une destination loisirs**

> Construire un préau (accueil des randonneurs et pique-niques bucoliques) ;
> Aménager un parc autour de la mairie et la salle des fêtes ;
> Apporter des usages ludiques (terrain de pétanque et de jeux).

**• Pouvoir reproduire les principes d'aménagement**

> Reproduire l'esprit de l'aménagement dans les autres centres-bourg ou lieux emblématiques de la commune ;
> Permettre l'adaptation en fonction des caractéristiques des lieux.

## Les grandes étapes

**Novembre 2024 :** Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre
**Janvier 2025 :** Validation du programme d'aménagement et plan de financement
Réunion publique
**Fin printemps 2025 :** Dépôt des permis d'aménager et de construire
**Eté 2025 :** Consultation des entreprises
**Automne 2025 :** Démarrage du chantier

PROJET EN COURS

# RÉAMÉNAGEMENT du centre-ville de Melle

**Parallèlement au projet d'aménagement de Paizay-le-Tort, l'équipe de maîtrise d'œuvre élaborera un plan d'aménagement de l'ensemble du centre-ville de Melle. Il s'agit d'ici la fin du mandat de définir une feuille de route programmant dans l'espace et dans le temps, pas de réaliser les travaux. La municipalité de demain pourra se saisir de l'outil mis en place pour engager une phase opérationnelle de manière réactive et adaptée à ses enjeux et priorités.**

## POURQUOI ?

Au cours du XXe siècle, l'intensification de l'usage de la voiture a dessiné l'aménagement du centre-ville de Melle, comme beaucoup d'autres, au détriment du paysage urbain. Si la voiture est une réalité nécessaire d'un centre-ville rural, il convient de s'interroger sur l'adaptation aux enjeux de la transition écologique et la place laissée aux mobilités actives, notamment aux piétons et cyclistes. Tout le monde est piéton que ce soit depuis son domicile ou depuis sa voiture une fois stationné. Le parking n'est qu'une étape vers les services offerts par le centre-ville. Or, on constate une place Bujault (ou centrale) régulièrement saturée de véhicules et des trottoirs non adaptés à certains publics plus fragiles.

## PÉRIMÈTRE

Afin de garantir une cohérence d'ensemble le périmètre de l'étude de maîtrise d'œuvre est large :
> les places (Bujault, du kiosque, de la Poste, René Groussard devant le centre socioculturel, Aristide Briand devant la médiathèque, à l'arrière de la mairie),
> l'avenue,
> les rues piétonnes,
> le centre ancien (le square Ménoc, la Grand rue, axe commercial historique, et les rues adjacentes).

## ENJEUX

**• Conforter le dynamisme commercial de la centralité ***

> Mise aux normes des trottoirs et cheminements piétons vers les commerce ;
> Maintenir un stationnement adapté à l'activité commerciale mais limiter l'impact de la voiture, le réorganiser et optimiser son fonctionnement pour une meilleure rotation des véhicules sur les secteurs les plus proches des commerces ;
> Permettre un accès au marché et une dynamisation des halles.

**S'il y aura une réflexion de la place laissée aux piétons et cyclistes, il n'y aura pas de piétonisation du centre-ville ou centre-ancien.*

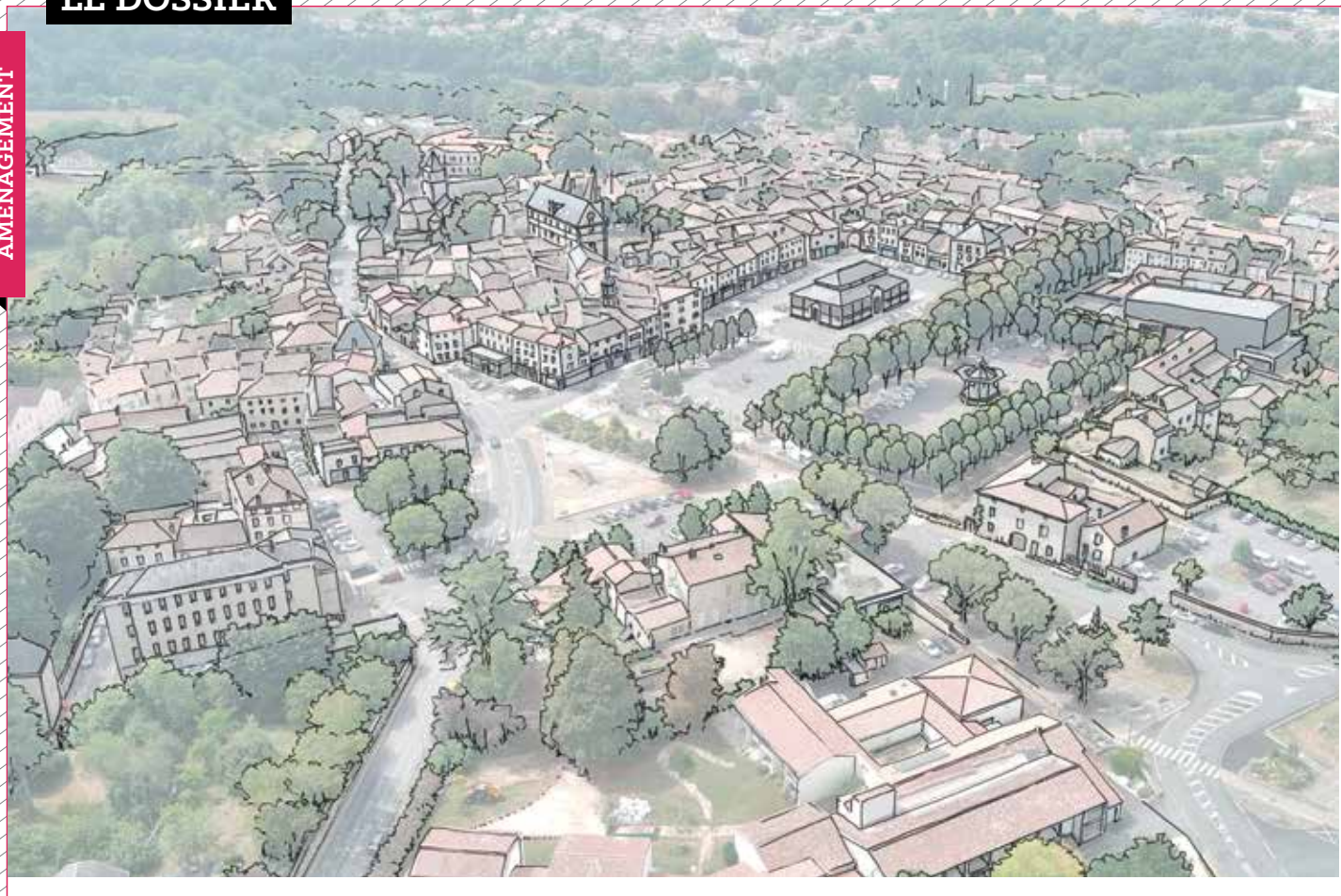

**ENJEUX (suite)**

- **Favoriser les mobilités actives**
- **Mettre en valeur le centre-ville pour l'ensemble des usagers, habitants et touristes**

> Mettre en scène le centre-ville en améliorant la qualité du paysage urbain

> Donner à voir la place Bujault depuis l'avenue pour amener vers... ;

> Créer une ambiance conviviale, des zones de rencontre, des parvis, des terrasses à certains commerces de bouche, des pergolas, des espaces de pique-nique, adapter le mobilier urbain ;

> Amener à découvrir, profiter de la Cité ancienne et de son patrimoine.

- **Ne pas figer, permettre l'évolution des espaces publics**

> Prendre en compte les événements actuels et futurs ;

> Laisser place à... la Biennale, les expérimentations, l'expression des habitants et citoyens !

- **Valoriser la nature en ville et proposer un aménagement durable**

> Végétaliser les pieds de murs, les espaces en pleine terre plutôt que des jardinières ;

> S'adapter au changement climatique (désimperméabilisation, plantations d'arbres, gestion intégrée des eaux pluviales, essences adaptées...) ;

> Utiliser des matériaux locaux autant que possible et étudier le réemploi ;

> Étudier un Éco-Quartier de centre-ville.

## Les grandes étapes

**Mars 2025 :** Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre.
**Début de l'été 2025 :** Validation du programme d'aménagement d'ensemble.
**Au fil de l'étude :** Ateliers avec les commerçants, riverains, acteurs. Réunion publique.
**Prochain mandat :** lancement possible des phases de chantier dès début 2027.

PROJET EN COURS

# COULÉE DOUCE :
# Expérimentation Rue du Tapis Vert et/ou Avenue principale

**La mobilité a été l'un des grands sujets de l'étude globale de revitalisation avec pour enjeu principal la définition d'un schéma cyclable global permettant à long terme de relier l'ensemble des communes déléguées à la centralité et encourageant chacune et chacun à se déplacer de plus en plus à pied ou à vélo selon son lieu d'habitation.**

Le schéma cyclable s'appuie sur une artère principale et structurante que nous avons choisi de nommer « Coulée douce ». Elle traverse notre commune nouvelle depuis Saint-Léger-de-la-Martinière vers Saint-Martin-lès-Melle et Paizay-le-Tort. Il a été travaillé depuis maintenant un an par le groupe de travail Mobilités qui rassemble élus et citoyens et qui est accompagné par le bureau d'étude *ID Cité*.

Sachant qu'il est impossible, techniquement et financièrement, de mettre en œuvre ce schéma à court terme, il va se concrétiser petit à petit à chaque fois qu'une voie devra être reprise ou réaménagée, comme par exemple la rue du Simplot qui a été adaptée au déplacement doux à l'occasion de son réaménagement pour des questions de sécurisation de l'école Yvonne Mention Verdier.

Au cours de l'année 2025, deux portions de la Coulée douce vont voir un début de mise en œuvre :

- L'avenue du Commandant Bernier (depuis le rond-point du 19 mars jusqu'au centre-ville),
- La rue du Tapis Vert.

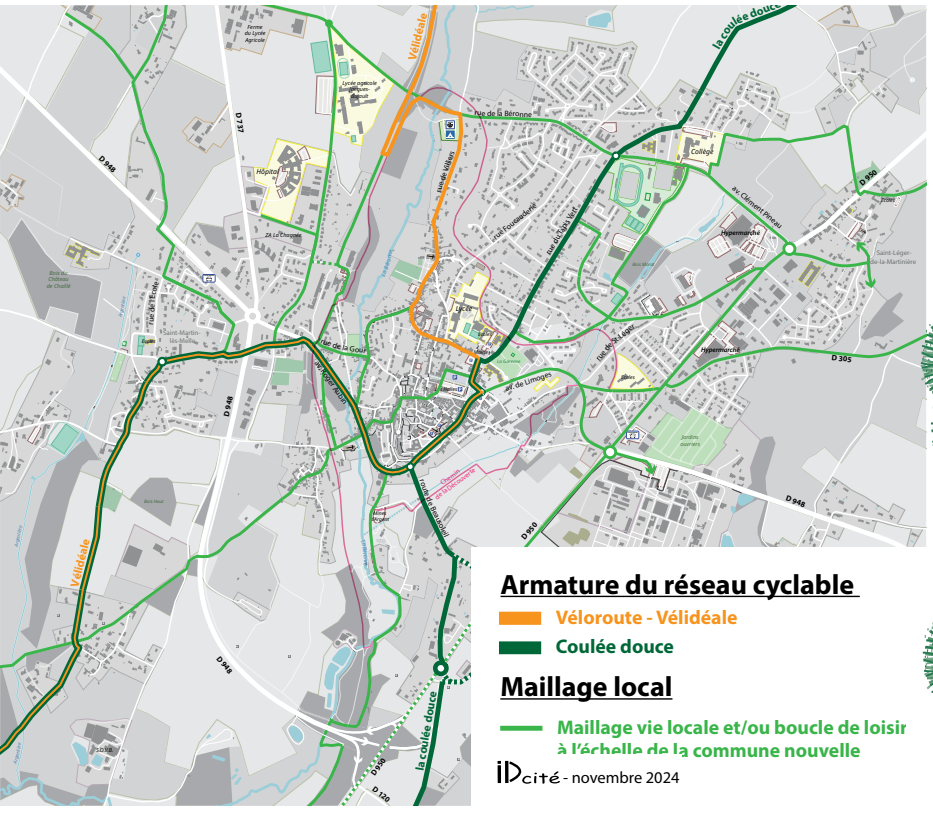


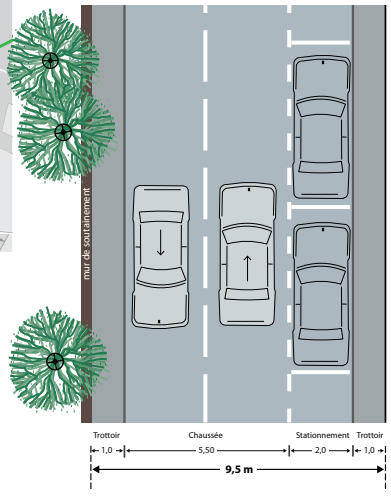


Il ne s'agira donc pas de travaux définitifs mais bien d'une première adaptation qui devra être éprouvée par les automobilistes et les cyclistes avant d'être définitivement gravée dans le bitume.

ZOOM SUR

# LES MOUSTIQUES-TIGRES, des pièges pondoirs installés à Melle

**Dans le cadre de la lutte contre la dissémination d'arboviroses telles que le chikungunya, la dengue ou le Zika, le moustique-tigre Aedes albopictus fait l'objet d'une surveillance entomologique mise en place par QUALYSE sur demande de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.**

Dans ce but, trois pièges pondoirs ont été installés dans la commune afin d'évaluer leur présence ou la densité vectorielle. Ces pièges ont été relevés mensuellement jusqu'à fin novembre. Trois pièges pondoirs ont détecté des œufs de moustique-tigre courant septembre.

S'il appartient à la municipalité de procéder à la suppression des gîtes larvaires favorisant la prolifération des moustiques sur le domaine public, elle se doit également de sensibiliser la population à faire de même sur le domaine privé.

Un rapide tour de votre territoire vous permettra d'identifier tous les petits récipients pouvant contenir de l'eau : pot, fût, bidon, déchets, matériel technique, etc. Les avaloirs, coffrets techniques et regards de gouttières doivent également être contrôlés.

**Veillez à ce qu'au moins une fois par semaine tous les récipients et contenants en eau soient intégralement vidés ou aménagés.**

*Pour vous aider dans le déploiement de ces actions, vous pouvez consulter le site de l'Agence Régionale de Santé :*

***> nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr. moustique-tigre-espace-collectivites***

Merci pour votre vigilance !

## FICHE D'IDENTITÉ DU MOUSTIQUE-TIGRE

**TAILLE :** en moyenne 5 millimètres (environ la taille d'une fourmi).

**COULEUR :** noir à rayures blanches.

**LIEUX DE VIE :** près des habitations, se déplace dans un rayon de 150 m.

**REPRODUCTION :** 150 œufs par pontes et jusqu'à 5 cycles de pontes dans la vie de la femelle dans des petites quantités d'eau stagnante.

**ACTIVITÉ :** pique la journée, surtout aux heures les plus fraîches ; fait peu de bruit.

TOUT SAVOIR SUR

# L'AMBROISIE, une plante sous surveillance !

**L'Ambroisie à feuilles d'armoise, l'Ambroisie trifide et l'Ambroisie à épis lisse sont des plantes invasives originaires d'Amérique du Nord, capables de se développer rapidement dans de nombreux milieux, y compris bords de route, chantiers, friches, etc.**

Pouvant atteindre 4 mètres de hauteur et produire jusqu'à 2000 graines, elle se développe sur les zones agricoles, notamment de printemps, entraînant des pertes de rendements et des coûts de gestion supplémentaires.

**Les risques pour la santé humaine**

Le pollen des ambroisies, émis de mi-juillet à début octobre est très allergisant chez les personnes sensibles, provoquant rhinites, conjonctivites, trachéite, asthme et urticaire. Un million de personnes au minimum sont allergiques à l'ambroisie en France.

**Comment lutter contre l'ambroisie ?**

L'ambroisie doit être éliminée avant la floraison. Il est difficile de l'éradiquer une fois installée, c'est pourquoi tout nouveau foyer doit être géré rapidement pour éviter :

• des coûts de gestion pour le désherbage et travail du sol ;

• la réduction de rendement dans les cultures, même pour une densité faible d'ambroisie pouvant entraîner la perte totale de la récolte ;

• le déclassement de la récolte des cultures de printemps dû à présence de graines.

Il est donc interdit d'introduire, de transporter, d'utiliser, de mettre en vente ou d'acheter de l'ambroisie sous quelque forme que ce soit.

Tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire, ayant droit ou occupant à quelque titre que ce soit d'un terrain bâti ou non bâti, doit entretenir ce terrain en y pratiquant un entretien régulier et adapté, de nature à empêcher la prolifération des pieds d'ambroisie.

**Si vous trouvez des pieds d'ambroisie :**

Signalez-les à la mairie de Melle et sur la plateforme signalement ambroisie qui permet de cartographier et d'améliorer la gestion de sa présence en France.

*Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur les ambroisies sur le site :*

***> ambroisie-risque.info***

*Contact : observatoire.ambroisie@fredon-france.fr*

*Tél : 07 68 99 93 50*

## LA VILLE RÉPOND À VOS QUESTIONS

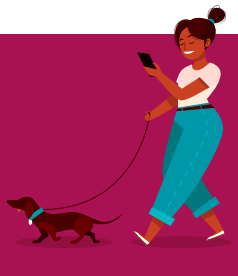

**Lors d'une rencontre avec les habitants, une remarque a été faite sur le manque de « sacs à crottes » mis à disposition dans les distributeurs aux espaces canins.**

Les services techniques ayant en effet constaté que les distributeurs étaient systématiquement vidés de leur contenu aussitôt approvisionnés, la décision a été prise de retirer les supports, laissant à chaque propriétaire de chien le soin de se munir personnellement d'un sac à déjections canines.

VÉLOTOURISME

# LA VÉLIDÉALE, une aventure cyclable au cœur des biodiversités

**Du Lac de Vassivière jusqu'à Saint-Nazaire, la Vélidéale relie 5 parcs naturels régionaux et de nombreux espaces sensibles, à la croisée de multiples rivières et marais classés.**

Arpenter des ruelles de Petites Cités de Caractère, s'accorder une pause fraîcheur près d'un lac... Faites l'expérience d'un itinéraire tour à tour sauvage, urbain ou littoral ! Vous pourrez aussi construire votre propre aventure en toute liberté : 10 véloroutes sont interconnectées à la Vélidéale : La Loire à Vélo, La Scandibérique, La Vélo Francette et bien d'autres... de quoi combiner plusieurs sections de véloroutes entre elles pour y revenir plusieurs fois. La Vélidéale donne le ton : un voyage à vélo, l'esprit libre, pour contempler avec passion et respect cette nature que nous chérissons tant. Le slow tourisme a une nouvelle ambassadrice !

*Plus d'infos sur :* ***francevelotourisme.com.itineraire.la-velideale***

## Le Label Accueil Vélo

"Accueil Vélo" est une marque nationale qui garantit un accueil, des services et des équipements spécifiques adaptés aux besoins des touristes à vélo le long des itinéraires cyclables en France.

Devenir "Accueil Vélo", c'est marquer votre intention de répondre aux attentes d'un public de plus en plus large, adepte des vacances en mobilité douce et active.

**Vous êtes hébergeur touristique, restaurateur, réparateur de vélos... vous pouvez contacter l'Office de Tourisme du Pays Mellois pour vous faire labelliser "Accueil vélo".** Cela vous permettra d'être repérés par les touristes cyclistes pour la qualité des services que vous pourrez leur proposer.

*En savoir plus :*
***francevelotourisme.com.accueil-velo***

*EPIC Tourisme en Mellois*
*2 place Bujault*
*à Melle*
*05 49 29 15 10.*

MELLOIS EN POITOU

# PLUI-H :
# Aménager le territoire

**Le besoin en logements locatifs est avéré dans notre territoire. Le volet "H" du futur PLUi-H, pour "programme Local de l'Habitat", vise, notamment, la mise en place d'actions concrètes pour encourager la mise en location.**

Dans le cadre des actions de concertation et de communication sur le projet de PLUi-H, Mellois en Poitou a conçu une exposition pour permettre aux habitants du territoire de mieux comprendre les enjeux, à l'horizon 2035, de ce projet en cours et les objectifs visés par les élus. Cette expo itinérante, sera visible pendant les prochains mois dans plusieurs communes du territoire.
Le Regard du Bouzard suit les péripéties de nos deux comparses à la recherche d'un logement.

**Les prochaines dates de l'expo :**
**Aigondigné :** 7 au 21 janvier 2025
**Chef-Boutonne :** 6 au 21 janvier 2025
**Lezay :** 21 au 27 janvier 2025
**Couture d'Argenson :** 21 janvier au 4 février 2025
**Celles-sur-Belle :** 28 janvier au 11 février 2025
**Brioux-sur-Boutonne :** 5 au 12 février 2025
**La Mothe Saint- Héray :** 12 au 19 février 2025
**Chizé :** 12 au 21 février 2025
**Périgné :** 19 au 28 février 2025

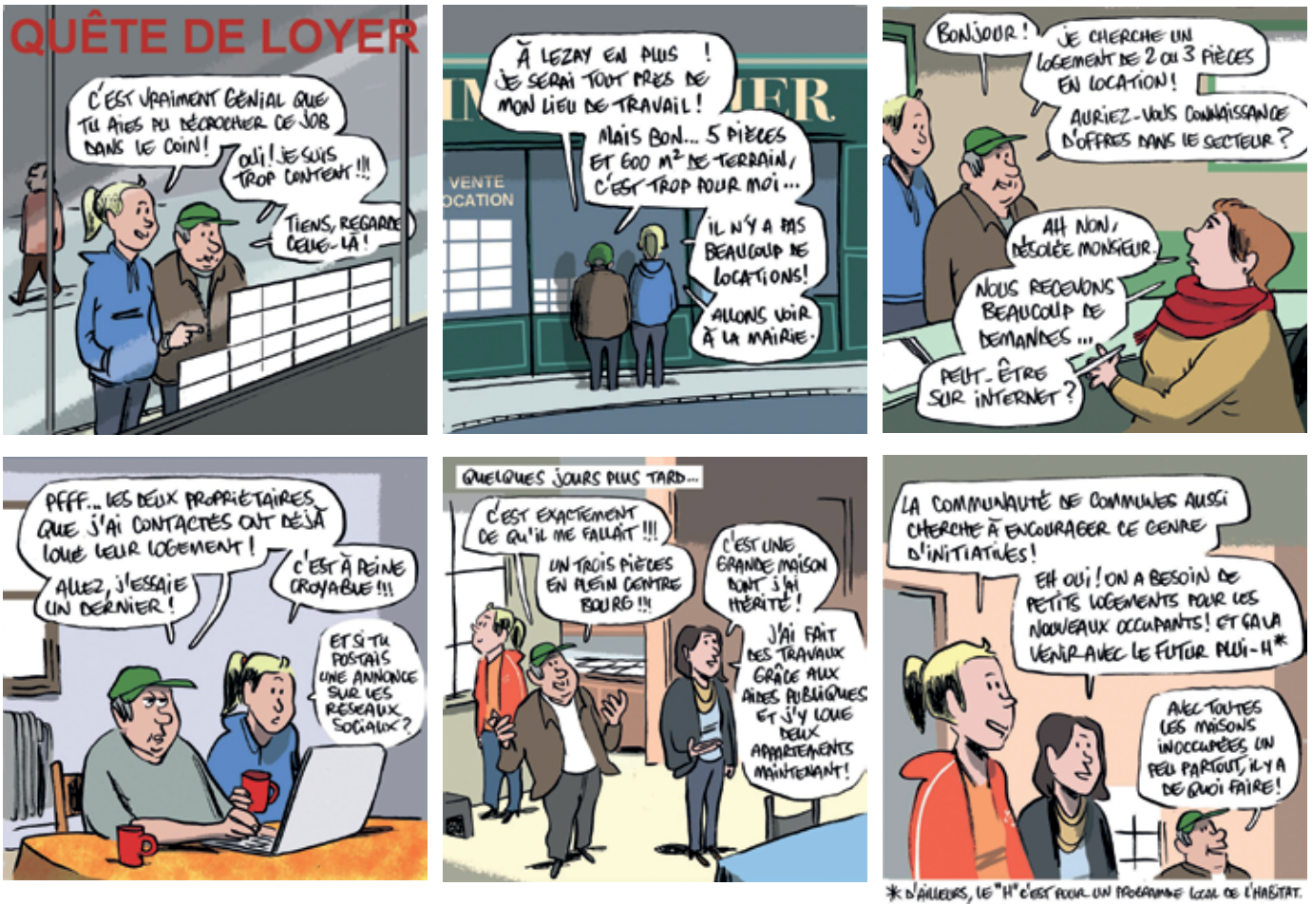


*Pour plus d'infos sur le Plan Local d'Urbanisme – Habitat (PLUi-H)*
> ***melloisenpoitou.fr.les-actions.amenagement***

**10.01 Vœux de la municipalité**
Metullum, 18h30

## Janvier

**10.01 Vœux de la municipalité**
Le maire, les maires délégués et l'ensemble du Conseil municipal de Melle vous souhaitent une bonne année et vous convient à la cérémonie des vœux.
Metullum, 18h30

**11.01 Journée Salsa**
Metullum, 13h30

**11.01 Musique en Folie**
Micro-Folie, 16h

**16.01 Soirées Scientifiques Préservation ressource en eau**
Metullum, 18h30

**17 au 23.01 Festival cinéma Télérama, Metullum**

**18.01 Le Tigre des Platanes**
Café du Boulevard, 21h

**20.01 Info Détection Radon**
La commune de Melle participe à une campagne de sensibilisation des particuliers au risque radon, démarche initiée par le Ministère de la Santé. L'objectif principal est d'informer et de sensibiliser les habitants au risque radon, en lien avec leur habitat.
Mélia, 20h

**25.01 Alain Samasio & Palo Alto,** Metullum, 21h

## Février

**01.02 Marathon de films**
Metullum

**01.02 Soirée Rap**
Café du Boulevard, 20h

**03.02 Altaïr La terre en marche, Afrique**
Metullum, 20h30

**04.02 Sono io ?**
Moulin du Roc, 20h30

**08.02 Pokpok Jazz**
Café du Boulevard, 21h

**08.02 Musique en Folie**
Micro-Folie, 16h

**14 au 16.02 Festival Les Givrés**
Salle Jacques Prévert

**22.02 Bal qui pique**
Salle Jacques Prévert, 17h

## Mars

**07.03 Jazz au Boul Geoffrey Chartre Trio,**
Café du Boulevard, 19h

**08.03 David Lafore & Gildas Etevenard**
Café du Boulevard, 21h

**08.03 Musique en Folie**
Micro-Folie, 16h

**08.03 Journée internationale de lutte pour les droits des femmes**

**10.03 Altaïr Inde**
Metullum, 20h30

**14.03 Saint Patrick**
Café du Boulevard, 18h

**15.03 Mowgli "Gueule de Boa"**
Café du Boulevard, 21h

**19.03 Cérémonie commémorative Algérie,** 10h30

**20.03 Soirée Scientifique Conflits et accaparements de l'eau Metullum, 18h30**

**21.03 Le théâtre au corps, Vouloir gagner**
Metullum, 20h30

**22.03 Soirée Electro**
Café du Boulevard, 20h

**29.03 Evelyne Gallet**
Café du Boulevard, 21h

**30.03 Carnaval de Melle**
Parc de la Garenne

**31.03 Altaïr Terre neuve**
Metullum, 20h30

## Avril

**01.04 Phèdre de Racine**
Le Moulin du roc, 20h30

**05.04 Le Banquet de la Sainte-Cécile,**
Metullum, 20h30

**12.04 Govrache,**
Café du Boulevard, 21h

**18.04 Jazz au Boul Emmanuel Pelletier Trio**
Café du Boulevard, 19h

### LE COUP DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Un livre plébiscité par de nombreux usagers de la médiathèque :
***Le silence des pères* de Rachid Benzine**
Récit touchant et captivant d'un fils qui découvre l'histoire de son père à travers des cassettes audio. Un regard poignant sur l'expérience des immigrés marocains en France dans une écriture riche et poétique.

*Plus d'infos : 05 49 27 91 09 mediatheque@ville-melle.fr*

# Infos pratiques

**DON DU SANG**
Jeudi 6 mars 2025
Salle Jacques Prévert, Melle
Collecte sur RDV
au 0 800 744 100
ou sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

**LES MAIRIES SONT OUVERTES AUX HORAIRES SUIVANTS**

| | | |
|---|---|---|
| LUNDI | Mazières | 14h-17h |
| | Melle | 14h-17h |
| MARDI | Melle | 9h-12h |
| | Saint-Martin | 10h-12h |
| MERCREDI | Melle | 9h-12h |
| | Melle | 13h30-17h |
| | Paizay-le-Tort | 14h-17h |
| JEUDI | Melle | 14h-17h |
| VENDREDI | Melle | 9h-12h |
| | Melle | 14h-17h |
| | Saint-Martin | 15h-17h |
| SAMEDI | Melle | 9h30-12h |

NB : La mairie de Saint-Léger-de-la-Martinière est fermée jusqu'à nouvel ordre.

## *MAJORITÉ MUNICIPALE CINQ COMM'UNE*

Dans un contexte incertain politiquement, économiquement, socialement, l'équipe municipale a fait le choix du volontarisme et de la confiance. Ainsi le conseil municipal de novembre a adopté – sans le soutien de l'opposition ! – les grands principes du nouveau schéma de déplacement.

Grâce aux concertations variées (étude globale, assemblée citoyenne, balades urbaines, rencontre élus.habitants...) et à l'accompagnement de l'agence *ID Cité,* le groupe de travail *Mobilité* a élaboré une nouvelle hiérarchie des voies : quels axes prioritaires pour des déplacements doux ou automobiles ? Pour les habitants qui circulent dans la ville ou pour les voyageurs de passage ? etc.

Il s'agit de rendre nos rues plus sécurisées pour tous les âges et tous les modes de déplacement et de rendre ainsi nos services et commerces plus attractifs. Des aménagements vont progressivement être déployés, encore un peu de patience !

Nous continuons donc résolument à travailler pour notre avenir, sans oublier de conforter ce qui fait aussi notre force aujourd'hui. Ainsi l'équipe municipale a fait le choix de maintenir le niveau de son soutien aux associations de la commune ; elle a réitéré, après le succès de 2023, le repas de l'hospitalité qui permet la rencontre entre les personnes d'origine étrangère venues vivre à Melle et les habitants de plus longue date ; elle soutient les associations à vocation sociale par un projet ambitieux de pôle des solidarités, etc.

Ensemble, faisons de 2025, une année chaleureuse, solidaire et riche en réussites personnelles et collectives !

Johnny Bertrand, Line Billaud, David Braud, Pascal Brunet, Anne Girault, Christophe Chauvet, Beatrice Courtin, Liliane Coutineau, Hélène Dallaud, Bertrand Devineau, Elsa Diaz, Josette Foisseau, Floriane Gicquiaud, Sylvain Griffault, Sarah Klingler, Christophe Labrousse, Kévin Logette, Fabienne Manguy, Pierre Ouvrard, François Pothier, Sylvain Puteaux, Mélanie Bernard-Rivière, Françoise Servant, Jeff Simioni, Jérôme Texier, Alain Touzot.

---

*En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002, cet espace est consacré à l'expression politique de la majorité municipale et des élus de l'opposition. Les textes sont publiés tels que transmis par les différentes listes.*

## *ENSEMBLE MELLE SE RENOUVELLE*

En conseil municipal du 22 octobre 2024, la question suivante a été posée :

Qui occupe et avec quels statuts la ferme de la Génellerie ? Pas de réponse et comme toujours de l'agressivité verbale.

Les terres sont cultivées pour le maraîchage et la culture du houblon. Les produits sont utilisés dans les cuisines d'un restaurant de Melle, à quel titre ?

M. le maire ne répond pas à une question simple et claire dans un esprit de dissimulation.

Le projet de Coulée Douce imposé aux Mellois, sans aucune concertation avec les habitants et les commerçants entraînera la mort du centre bourg avec un budget démesuré.

Ce projet est comme le TRÉSOR coûteux et critiquable.

L'opposition dénonce l'autoritarisme du maire, son manque de communication, la dissimulation d'information, son défaut de démocratie et son manque cruel de valeurs de gauche.

Muriel Sabourin Benelhadj, Christian Vezien, Céline Fachin, Jean-Christophe Pénigaud

---

## *S'UNIR POUR RÉUSSIR*

La liste *S'unir pour réussir* n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.

Claude Lacotte, Véronique Eliard

**MARCHÉS**
- Le vendredi de 8h à 13h

Petit marché
- Le mardi de 8h à 12h

**PRISE DE RDV AVEC LE CONSEILLER NUMÉRIQUE**
Tél. : 05 49 27 00 23
conseillernumerique@ville-melle.fr

**CCAS**

**PERMANENCE D'ACCUEIL SANS RDV**
Lundi/Jeudi : 14h à 17h
Mercredi, Vendredi : 9h à 12h
Tél : 07 85 35 95 98
ou 05 49 27 24 53

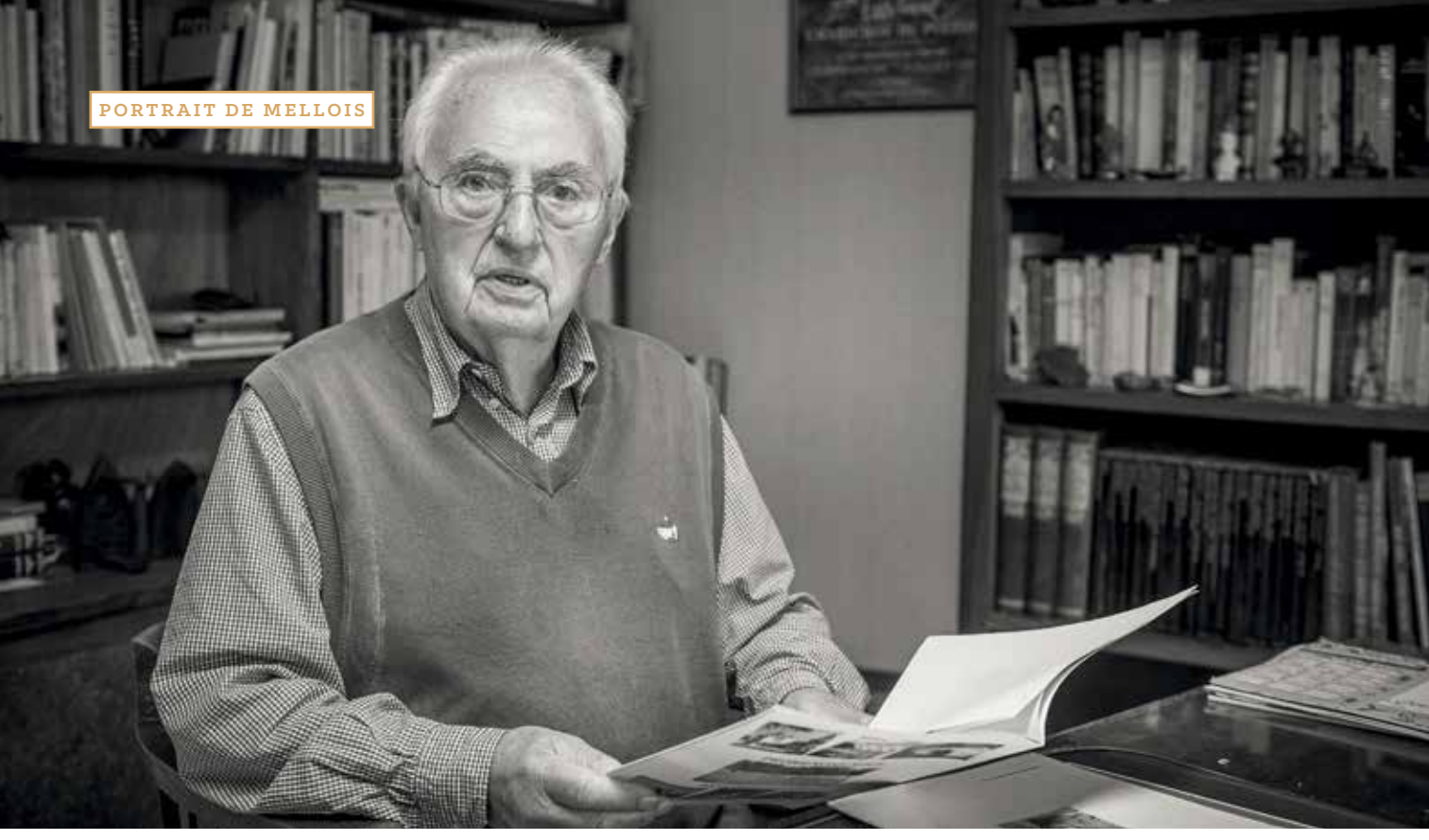

PAR DIDIER DARRIGRAND

# Philippe **Montazeau**
## L'homme archives

Rencontrer Philippe Montazeau, c'est comme entrer au rayon histoire locale d'une bibliothèque municipale. Ce tout juste nonagénaire est une encyclopédie. Il y a ce qu'il a vécu lui, et ce dont il se souvient de ses parents et grands-parents. Né rue Raffinière, en 1934, sixième d'une fratrie de neuf, Philippe Montazeau n'a jamais vraiment quitté Melle. Derrière les anecdotes, pointent quelques pans de l'histoire de la ville.

*L'interview complète en vidéo !*

**L'Enfance…**

*« Mes premiers souvenirs remontent aux années 1938 et 1939. On allait se promener dans les rues. La famille du côté de ma mère, les Bouquet, et du côté de mon père, les Montazeau, ont toujours été melloises. Mon père avait fait des recherches, en remontant jusqu'à Louis IX. Ma famille était catholique, l'un de mes ancêtres s'occupait de l'église Saint-Hilaire en tant que financier et organisateur.*

**L'occupation…**

*« Je me souviens de l'arrivée des Allemands, j'avais 6 ans. Un side-car s'est arrêté devant chez nous. Je me souviens aussi de la place Bujault, remplie d'automitrailleuses et de camions. Il y avait aussi des baraquements en bois qui servaient de dépôt de matériels. L'état-major était dans la grande maison face au kiosque. Il y avait une guérite avec une sentinelle. J'avais des copains qui étaient voisins de cette maison et on rigolait avec la sentinelle. Il nous montrait comment fonctionnait un fusil. Il y avait un camion plein d'essence. La sentinelle donnait des petites bouteilles d'essence pour allumer les briquets. Il y avait à la fois des gens biens et d'autres qui souffraient en Allemagne. À l'époque, beaucoup croyaient que Pétain trouverait des solutions pour avoir la paix, il n'a pas réussi. »*

**L'imprimerie paternelle…**

*« En 1836, mon arrière grand-père était apprenti. Il a pris la succession de son patron. Il y a eu ensuite mon grand-père, puis mon père. Ça a cessé à ma génération, aucun de nous n'a repris la librairie imprimerie. À l'époque, il n'y avait pas de photocopieuse, ils imprimaient surtout des menus et le journal mellois. Ils étaient aussi éditeurs de cartes postales. L'imprimerie était à l'arrière de l'actuelle boutique de la Croix Rouge, avec une sortie côté halles. Dans le journal de Melle, il y avait un peu d'actualité nationale et des infos locales. Il fonctionnait sur abonnement. Il fallait faire des dépôts à la sous-préfecture. Il avait été créé par Charles Moreau. Je me souviens d'avoir circulé entre les machines. Je me souviens aussi que le journal sortait le vendredi. »*

*Suite de l'interview sur le site internet de la ville* **> ville-melle.fr**